

France-Lyon: Radioactive waste treatment services

OJ S 67/2023 04/04/2023

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: EDF SA Direction des Achats Groupe - DOAI Sud

National registration number: 552 081 317

Postal address: 5 place Antoinette Fouque

Town: LYON

NUTS code: FRK26 Rhône

Postal code: 69007

Country: France

Contact person: EDF SA - Direction des Achats Groupe - DOAI Sud - Mme LALIRE Clio

E-mail: clio.lalire@edf.fr

Telephone: +33 764261355

Internet address(es):Main address: <https://www.edf.fr>Address of the buyer profile: <https://pha2.edf.com>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://pha2.edf.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://pha2.edf.com>**I.6. Main activity**

Electricity

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

DP2D - Démantèlement électromécanique de l'AMI (Chinon)

II.1.2. Main CPV code

90521000 Radioactive waste treatment services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

L'AMI (Atelier des Matériaux Irradiés), INB n°94 située sur le CNPE de Chinon, est un laboratoire ayant servi à expertiser le comportement des matériaux actifs des centrales UNGG et REP, et à réaliser du traitement de déchets historiques.

La prestation consiste à réaliser les études et les travaux de démantèlement de tout ou partie des équipements présents dans 255 locaux du bâtiment principal de l'AMI situés en zone contrôlée, en zone surveillée et en zone publique.

La prestation s'inscrit dans le cadre du projet de démantèlement global de l'AMI, et constitue les derniers travaux de démantèlement avant la phase assainissement du bâtiment.

Le Titulaire sera responsable de son scénario de démantèlement, de la cinématique des déchets, et des travaux préparatoires à réaliser pour l'atteinte des résultats attendus, à condition de respecter les différentes contraintes développées dans le cahier des charges.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45111300 Dismantling works, 45111100 Demolition work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRB04 Indre-et-Loire

Main site or place of performance: CNPE de Chinon - commune d'Avoine (37420)

II.2.4. Description of the procurement

La prestation s'inscrit dans le cadre du projet de démantèlement global de l'AMI, et constitue les derniers travaux de démantèlement avant la phase assainissement du bâtiment.

Ce laboratoire, mis en service en 1963, est composé de 450 locaux (dont environ 250 en zone contrôlée). Ces locaux sont répartis sur 6 niveaux.

La prestation concerne :

- le démantèlement électromécanique de 255 locaux de l'AMI, dont 246 situés en zone contrôlée,

- la démolition des cellules Haute Activité CC201 à CC207 et des puits du local CS272.

L'inventaire physique comprend, à titre indicatif : 845 tonnes de déchets relatifs au démantèlement électromécanique, et 3 000 tonnes de déchets relatifs à la démolition du génie civil.

Certains locaux sont concernés par de potentiels travaux à risque alpha.

Les rapports de repérage des matériaux amiantés, plomb et FCR font état de la présence d'amiante et de plomb à certains endroits de l'AMI.

Certains travaux de la prestation sont susceptibles d'émettre des poussières contenant de la Silice Cristalline Alvéolaire (SCA).

La prestation comprend :

- les études de conception,

- les études d'exécution,

- les fabrications et qualifications usine, les approvisionnements,

- les travaux sur site (dont installation et repli de chantier),

- la participation aux revues,

- les visites permettant de maîtriser l'environnement des locaux et d'effectuer les relevés de cotes nécessaires.

Le Titulaire sera chargé de l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à la prestation. Il assurera la coordination et le pilotage d'ensemble de la prestation (planning, interfaces, écarts, etc).

Le Titulaire aura toute latitude dans les choix de conception et dans la définition des moyens à employer, sous condition qu'il respecte les exigences et spécifications attendues telles que précisées dans les pièces du Marché.

Le Titulaire aura obligation de résultat.

Les enjeux liés à la prestation sont indiqués ci-après. La liste des enjeux peut évoluer en fonction du scénario proposé par le Titulaire.

Les enjeux constituent le coeur de la surveillance qu'exerce l'Entreprise sur la prestation du Titulaire.

- La maîtrise du planning pour garantir une durée des travaux de 4 ans ;
- La maîtrise de la radioprotection, avec la présence de zones rouge, orange, et de la contamination alpha ;
- La gestion des déchets en maîtrisant la production des colis de déchets de démantèlement ainsi que celles des déchets induits et technologiques, c'est à dire en optimisant leur conditionnement en qualité ainsi qu'en quantité et en respectant les spécifications ANDRA et CENTRACO ;
- Garantir la tenue structurelle du bâtiment, notamment lors des phases de démolition des cellules HA et des puits du local CS272 ;
- La sécurité en faisant respecter les règles de sécurité pendant les phases d'installation de chantier, de travaux et de repli de chantier. Une attention particulière est portée sur la maîtrise des flux engins / piétons / déchets, des travaux en hauteur, des manutentions et des opérations en présence de matériaux et de substances dangereux (amiante, plomb, silice, etc.) ;
- La maîtrise de la propreté radiologique des installations par l'application des procédures de maintien de la propreté pendant les phases travaux.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 96

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Option n°1 : Démolition en présence d'amiante dans les structures béton des puits

Option n°2 : Démolition en présence d'amiante dans les structures béton des cellules HA

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

La consultation fera l'objet d'une indemnisation d'un montant de 70 000 euros par soumissionnaire.

Les conditions d'obtention de cette indemnisation seront détaillées dans le dossier de consultation.

Le mode de rémunération envisagé pour l'exécution des prestations de travaux du Marché, et qui sera confirmé dans le dossier de consultation, est de forme Target Price.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Chaque candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. Cette déclaration est à produire par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, (en lieu et place d'un extrait K bis), ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat.

Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le candidat doit fournir les états financiers (bilans et comptes de résultats) des trois derniers exercices disponibles attestant de sa pérennité financière. Si, compte tenu de la date de création de son entreprise, le candidat ne dispose pas de l'ensemble des informations, remettre des justificatifs équivalents.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 12 000 000 euros.

Le cas échéant, le candidat indique s'il a accusé une baisse du chiffre d'affaires qui serait imputable aux conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 sur un ou plusieurs des exercices comptables 2020 et/ou 2021. Dans l'affirmative, conformément à l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020, il ne sera pas tenu compte de la baisse de chiffre d'affaires considérée dans l'examen de la candidature.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- Le Titulaire ou chaque membre du GME doit avoir un système d'Assurance Qualité basé sur la norme NF EN ISO 9001 (version 2015) ou un système équivalent. Le candidat fournit le(s) certificat(s) ISO 9001 (version 2015) ou équivalent(s).
- Le Titulaire ou chaque membre du GME intervenant en zone contrôlée doit être certifié CEFRI E ou équivalent. Le candidat fournit le(s) certificat(s) CEFRI ou équivalent(s).
- Le Titulaire ou chaque membre du GME intervenant sur site doit se prévaloir d'une organisation visant à la maîtrise de la sécurité et/ou être certifié OHSAS 18001, MASE ou équivalent. Le candidat fournit le cas échéant le(s) certificat(s) OHSAS 18001, MASE ou équivalent(s).

- Le Titulaire ou chaque membre du GME doit maîtriser la langue française pour l'expression orale, la lecture et la rédaction de notes techniques au niveau C2 (CECRL) (critère applicable au personnel d'encadrement). Le candidat fournit le cas échéant une attestation de niveau linguistique pour les non-francophones.
 - Le Titulaire ou le GME dans son ensemble doit démontrer sa capacité à gérer des chantiers de démantèlement en milieu nucléaire sous sas, en maîtrisant le confinement.
 - Le Titulaire ou le GME dans son ensemble doit démontrer sa capacité à gérer et à maîtriser les chantiers à risque alpha, les chantiers amiante en SS3 et SS4.
 - Le Titulaire ou le GME dans son ensemble doit démontrer sa capacité à identifier les contraintes d'intervention en milieu nucléaire et les parades à mettre en œuvre (sécurité, radioprotection...) notamment vis-à-vis du risque de travaux en hauteur et de manutention.
 - Le Titulaire ou le GME dans son ensemble doit démontrer sa capacité à conditionner des colis de déchets dans le respect des spécifications des filières déchets nucléaires.
 - Le Titulaire ou le GME dans son ensemble doit démontrer sa capacité à mener des chantiers de démantèlement avec utilisation de moyens télé-opérés (découpe, télémanipulation, démolition).
 - Le Titulaire ou le GME dans son ensemble s'engage par courrier à être qualifié ou pré-qualifié auprès de l'UTO avant la date de signature du Marché par l'Entreprise sur la nomenclature "Intervention", système de qualification "Déconstruction et déchets", domaine "Déchets : tri et conditionnement", compétence "Gestion de déchets radioactifs (colis) y/c caractérisation".
 - Le Titulaire ou le GME dans son ensemble s'engage par courrier à faire intervenir des entreprises (Titulaire lui-même, cotraitant ou sous-traitant) qualifiées auprès de l'UTO sur la nomenclature "Intervention" relevant du système de qualification "Déconstruction et déchets", domaine "Confinement", compétence "Mise en place de tout type de confinement et de matériels associés y/c études d'exécution" pour la mise en service et la surveillance des confinements.
 - Le Titulaire ou le GME dans son ensemble doit démontrer sa capacité à coordonner ses sous-traitants en assurant les tâches d'ordonnancement et de pilotage des Prestations (pilotage du projet). Le Titulaire ou le GME coordonnera les prestations de chacun de ses sous-traitants, s'assurera de la cohérence technique des opérations, pilotera l'avancement du planning de réalisation.
 - En cas de GME : le Mandataire du GME doit démontrer sa capacité à coordonner les cotraitants en assurant les tâches d'ordonnancement et de pilotage des prestations (pilotage du projet). Le Mandataire devra coordonner les prestations de chacun des membres du GME, s'assurer de la cohérence technique des opérations au sein du GME, piloter l'avancement du planning de réalisation du GME et représenter chaque membre auprès de l'Entreprise.
- Minimum level(s) of standards possibly required:
- Pour obtenir des renseignements sur les modalités de qualification dans le système de qualification "Déconstruction et déchets" de l'UTO, contacter Mme Sophie Devaux (sophie.devaux@edf.fr) ou M. Guillaume LAPORTE (guillaume.laporte@edf.fr).

III.1.6. Deposits and guarantees required

Une garantie à première demande ou une retenue de garantie de 5 % sur tous les postes du marché pourra être exigée.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

EDF accepte les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires. En cas de groupement, l'un des membres du groupement est désigné comme Mandataire. Celui-ci est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard d'EDF.

Sans préjudice de l'article L. 2141-13 du code de la commande publique, la composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf en cas de restructuration de société ou si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait.

Par ailleurs, un soumissionnaire, qui proposera une offre au titre d'un groupement d'entreprises, ne pourra pas remettre d'offre à titre individuel ou au titre d'un autre groupement.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Pour réaliser les prestations décrites au paragraphe II.2.4, l'attributaire du marché devra avoir été qualifié ou préqualifié par EDF avant signature du marché, dans les dispositions, systèmes de qualification et domaines décrits au paragraphe III.1.3) selon la note de Spécifications d'assurance qualité applicable aux marchés destinés aux sites nucléaires de la DP2D, référence D45521003017 au dernier indice en vigueur.

En cas de GME, chaque membre du GME doit être qualifié dans le domaine sur lequel il intervient si la qualification est exigée.

La liste des qualifications n'est pas exhaustive et sera complétée au gré de l'avancement des études. Si de nouvelles AIP sont identifiées et non couvertes par les qualifications demandées au titre du marché, le titulaire devra faire intervenir des entreprises qualifiées.

Le personnel intervenant en zone contrôlée devra être habilité HN1/HN2, PR1/PR2.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 05/05/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Pour répondre au présent avis de marché, les candidats doivent se manifester sur le portail «Achats» d'EDF — demande d'information n° AVIS002648 et rattacher les documents demandés au présent avis de marché.

Les candidats intéressés, non encore inscrits, s'auto-référenceront depuis la page d'accueil du portail «Achats» sur le site <https://pha2.edf.com> à l'aide du lien placé dans l'encart: «Nouveau fournisseur? se référencer».

Un document intitulé «Identification des membres du groupement et répartition des prestations» est disponible dans l'espace collaboratif dédié aux fournisseurs dans le portail «Achats».

La consultation sera effectuée par e-tender via le portail «Achats électronique» d'EDF (<https://pha2.edf.com>).

EDF se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures, EDF SA informe l'ensemble des soumissionnaires que la signature électronique des marchés est privilégiée, que ceux-ci soient attribués à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal judiciaire de Paris

Postal address: Parvis du Tribunal de Paris

Town: PARIS Cedex 17

Postal code: 75859

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du Tribunal judiciaire de Paris

Postal address: Parvis du Tribunal de Paris

Town: PARIS Cedex 17

Postal code: 75859

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

30/03/2023